



CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU BENIN (CSTB)

03 B.P. 932 Cotonou

Tél. : (00229) 67-08-61-14 (00229) 67-40-68-00 (00229) 64-58-00-86

Email : cstbsn@yahoo.fr / SiteWeb : WWW.CSTB.bj

COMMUNIQUE FINAL

Réuni en session extraordinaire, le vendredi 22 Décembre 2017 à la bourse du travail de Cotonou, le Comité Confédéral National (CCN) de la CSTB s'est essentiellement penché sur le point de la grève déclenchée par la CSTB depuis le 29 novembre 2017 et sur les perspectives à envisager.

Des comptes rendus faits par les représentants au niveau de chaque département et secteur d'activité, il ressort que la grève a été diversement et massivement suivie notamment dans l'enseignement maternel, primaire, secondaire et au développement rural.

Le gouvernement qui a, à chaque fois reçu les notions de grève provenant de la CSTB et des fédérations et syndicats de base des travailleurs, au lieu de se pencher sur les revendications à satisfaire, a préféré déployer plusieurs méthodes d'intimidations contre les grévistes. L'intensification de la répression des responsables syndicaux participe aussi de l'intimidation. La radiation illégale et barbare du syndicaliste capitaine, forestier, Patrice TREKPO et le maintien cynique et inhumain en prison de Laurent METONGNON, Secrétaire Général de la FÉSYNTRA-Finance et de ses co-accusés en ces temps de fête de fin d'année où tout le monde rêve de fêter en famille, viennent confirmer le caractère liberticide du pouvoir prédateur du président, Patrice TALON.

Malgré la campagne d'intoxication orchestrée par le pouvoir par presse interposée et les mesures d'intimidation, la grève a requis l'assentiment de la plupart des travailleurs et du peuple qui répètent tous : trop c'est trop ! Vous avez raison. Nous vous soutenons. On n'a jamais vu ça au Bénin.

Les travailleurs qui n'ont pas pu observer la grève notamment dans les secteurs parapublic et privé, ont, à travers des banderoles et des motions, exprimé leur soutien au mouvement en exigeant la libération de Laurent METONGNON et de ses co-accusés, le retour de Praticce TREKPO dans la fonction publique et la satisfaction de leurs revendications sectorielles.

La CSTB félicite les travailleurs qui, d'une manière ou d'une autre, ont bravé toutes sortes de menaces, exprimé leur mécontentement vis-à-vis du gouvernement et exigé l'arrêt d'une gouvernance autocratique de type césariste en vue de la satisfaction de leurs revendications.

Vu que nous abordons la période des fêtes de fin d'année où avec la misère ambiante, les travailleurs ont du mal à joindre les deux bouts, le CCN de la CSTB a pris la décision de suspendre temporairement la grève et de la relancer après la fête du nouvel an à partir du 09 Janvier 2018.

Pendant la période de suspension de la grève nous devons nous mobiliser et diversifier les initiatives pour qu'à la reprise, la grève soit généralisée afin d'amener le gouvernement à satisfaire nos revendications.

Nous profitons de cette occasion pour vous formuler nos vœux de bonne et heureuse année 2018. Nous vous souhaitons une bonne santé et beaucoup de courage et de détermination pour poursuivre la lutte pour une gouvernance de probité et de patriotisme, favorable à la satisfaction de nos revendications.

Fait à Cotonou le 22 décembre 2017

Pour le Comité Confédéral National

Le Secrétaire Général Confédéral

Nagnini KASSA MAMPO